

Conseil d'établissement



Procès-verbal de la rencontre du 4 juin 2024

Étaient présents :

Lily-Christine Poitras, directrice par intérim
Anne-Marie Gendron, directrice-adjointe
Myriam Drolet-St-Gelais, parent
Véronique Vaillancourt, parent
Patrick Simard, parent substitut
Marc-André Lessard, parent
David Routhier, parent

Marie-Monique Lepage, enseignante
Sissie Pelletier, enseignante
Valérie Couture, enseignante
Steacy Châteauneuf, personnel de soutien
Audrey Garneau, service de garde
Maurice Cyr, communauté
Claude De Champlain, communauté

Était absente : Karine Dombrowski, parent

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum;

Après vérification du quorum, la réunion débute à 18 h 46.

2. Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par Myriam Drolet-St-Gelais et résolu d'adopter l'ordre du jour.

CE-24-06-01

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2024;

Après validation auprès de l'ensemble des membres du conseil, il est proposé par Marc-André Lessard et résolu d'adopter le procès-verbal du 9 avril 2024.

CE-24-06-02

Adopté à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal du 9 avril 2024;

Organisation scolaire : nous aurons une ouverture de classe pour l'année 2024-2025. Ce sera une 3^e/4^e année.

Journée porte ton « pyj » : l'école a amassée 2026 \$ à remettre à opération enfant soleil.

Les membres du personnel ont bien aimé les cup cakes des pâtisseries d'Anne-Sophie. Les porte-clés seront remis lors de la dernière activité « à l'école on bouge », le 13 juin.

Fermeture du service de garde lors des pédagogiques : les vérifications ont été faites auprès de l'entrepreneur et il n'y a pas d'enjeu de santé pour les élèves ni les membres du personnel. Un sondage a été fait auprès des parents mais nous n'avons pas atteint les 35 inscriptions minimums pour ouvrir pendant les pédagogiques de juin. Le service de garde sera donc fermé les 25-26 et 27 juin 2024.

5. Affectation de la direction en 2024-2025;

Nous sommes toujours en attente des affectations pour la prochaine année scolaire. Les membres du conseil d'établissement seront avisés dès que le directeur général aura terminé le plan d'effectif.

6. Trésorerie du conseil d'établissement en 2023-2024;

Le conseil d'établissement a un solde en banque de 713 \$. Il reste à enlever le montant utilisé pour le souper des membres. Ce solde sera automatiquement reconduit au CÉ en 2024-2025 et demeure à la discrétion des membres. Cela pourra être discuté lors des rencontres l'an prochain.

7. Adoption du budget annuel de l'école;

Mme Lily-Christine présente le budget pour la prochaine année scolaire.

Il est proposé par Patrick Simard et résolu d'adopter le budget annuel de l'école pour l'année 2024-2025.

CE-24-06-03 Adopté à l'unanimité

8. Résultats des sondages aux élèves et aux parents;

Mme Lily-Christine présente les résultats des sondages passés auprès des parents et élèves qui ont servi à préparer le plan de lutte.

9. Adoption du plan de lutte.

Mme Lily-Christine explique le nouvel outil de plan de lutte qui doit être adopté dans toutes les écoles cette année. Ce document sera révisé chaque année avec le comité.

Il est proposé par Véronique Vaillancourt et résolu d'approuver le plan de lutte pour la prochaine année scolaire.

CE-24-06-04 Adopté à l'unanimité.

10. Adoption des sorties du service de garde pour l'année 2024-2025;

Mme Audrey Garneau présente les sorties et activités qui sont réservées pour le moment lors des pédagogiques de 2024-2025.

Il est proposé par Marc-André Lessard et résolu d'approuver les sorties du service de garde pour la prochaine année scolaire.

CE-24-06-05 Adopté à l'unanimité.

11. Adoption du rapport annuel

Le vice-président fait la lecture du mot de la présidence et explique les activités réalisées par le conseil d'établissement cette année.

Il est proposé par Sissie Pelletier et résolu d'approuver le rapport annuel 2023-2024.

CE-24-06-06

Adopté à l'unanimité.

12. Information des représentants de la communauté;

M. De Champlain mentionne les investissements réalisés par le club optimiste cette année. Les règles seront revues l'an prochain pour l'aide au paiement de factures pour le service de garde.

M. Cyr annonce la journée de remise des certificats d'appréciation jeunesse. Elle aura lieu le 17 juin en avant-midi. Une activité chez canot Légaré sera encore organisée cette année. Il revient sur le concours mini-star, où plusieurs élèves de l'école ont performé. Il présente aussi une idée d'activité d'opti-génie qui pourrait être organisée l'an prochain.

13. Information de la représentante au comité de parents;

La représentante n'a pu se présenter à la dernière rencontre.

14. Informations de la direction et du personnel ;

Très belle semaine des Électriks. Les élèves et les membres du personnel ont adoré les activités proposées.

15. Autres sujets.

La date du jeudi 5 septembre est suggérée pour l'assemblée annuelle des parents en début d'année prochaine.

16. Proposition de la levée de l'assemblée et rappel de la date de la prochaine réunion.

À 20 h 51 il est proposé par Patrick Simard et résolu de lever l'assemblée.

CE-24-06-07

Adopté à l'unanimité.